

CCAS de Frazé

Procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration du Ccas

En date du 13 Septembre 2019 à 15h30.

§§§§§§

Etaient présents : Mesdames Jeanine Brouard, Monique Ducloux, Odile Normand, Brigitte Pistre.

Messieurs Joël Destouche, Alain Gauthier.

Excusées : Dominique Béquignon, Mireille Leroy.

§§§§§§

Le compte rendu du Conseil d'Administration en date du 24 Septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de cette réunion consistait principalement en l'organisation du banquet annuel des aînés fixé au Lundi 11 Novembre 2019 et des cadeaux de fin d'année.

A été également prévu l'étude d'un dossier de subvention au titre de la prestation « L'envol »

Banquet annuel.

Le nombre des bénéficiaires potentiel s'élève cette année à 102 participants dont 26 couples, 25 dames et 25 messieurs.

Une invitation leur sera adressée dont la mise sous pli est fixée au 21 Octobre à 14 heures en mairie.

Le repas qui sera préparé par notre commerce « L'Etape des Saveurs » est proposé aux membres du Conseil d'Administration sur la base de 30 Euros par personne et dont le menu proposé en est arrêté.

La mise en place des tables, nappage et décoration florale seront effectués le Samedi 9 Novembre à partir de 14 heures par les membres du Ccas.

Cadeau de fin d'année

Les membres du conseil ont décidé de reconduire à l'identique les dispositions arrêtées précédemment concernant les cadeaux de fin d'année sous forme de bons d'achat d'une valeur de 15 euros à valoir auprès des deux commerces frazéens : L'Etape des Saveurs et/ou les Spécialités du Champs de Mars.

La validité de ces bons est fixée au 30 Juin 2020. Ils seront adressés aux personnes concernées ultérieurement.

Dossier de subvention « L'Envol »

Une demande de subvention a été déposée par Mademoiselle Orlane AUBERT demeurant le Mesnil à Frazé.